

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
POUR L'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal
Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré

S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine.

Monaco, le 11 Juin 1889

NOUVELLES LOCALES

S. A. le Prince Karl d'Urach Wurtemberg est arrivé à Stuttgart le 29 mai, de retour de son long voyage en Egypte, en Terre-Sainte et en Turquie.

Le Prince, pendant son séjour à Constantinople, a reçu du Sultan le Grand Cordon de l'Osmanie. Son Altesse avait déjà le Medjidié.

S. A. R. le Grand-Duc de Mecklembourg-Schwérin a conféré à M. Delalonde, directeur de la Police de la Principauté, la croix de chevalier de l'Ordre du Griffon.

Nous extrayons du *Parti National* les passages suivants relatifs aux travaux scientifiques de S. A. S. le Prince Héritaire de Monaco :

Depuis quelque temps, les études élevées ont beaucoup de succès parmi les princes. Il y a un archiduc d'Autriche qui est médecin et un prince de Bavière qui est oculiste, et cela non pas platoniquement et d'une façon spéculative, mais très pratiquement, et l'un et l'autre exercent.

Chez nous, le petit-fils de Lucien Bonaparte est un ingénieur distingué qui a pris part à tous les percements d'isthmes. Le prince Roland pioche l'ethnographie, entasse de curieux documents, et prépare de gros et intéressants ouvrages sur les races humaines. Voici le duc d'Orléans, fils du comte de Paris, qui se révèle comme explorateur et publie le récit de ses voyages dans l'Inde. Enfin, le prince Albert de Monaco a choisi l'hydrographie, et consacre ses travaux à la détermination du cours et du sens des grands courants océaniques.

Véritable marin, le prince se livre à ses recherches et à ses opérations sur un charmant yacht, l'*Hirondelle*, aux formes très fines et très élégantes et qui navigue à voile. La navigation à vapeur est admirable de rapidité et de précision, mais combien la voile est intéressante, comme elle tient continuellement en éveil l'esprit du marin, comme elle développe sa fertilité en ressources et ses facultés de sang-froid ! D'autre part, une des idées que le prince tient à répandre, c'est qu'il n'est pas besoin de grands bâtiments rapides et coûteux pour procéder à cette sorte d'explorations, et que de modestes amateurs peuvent rendre à la science hydrographique de très grands services.

C'est au moyen de flotteurs en cuivre que le prince Albert établit ses tracés. On immerge ces sphères creuses le long de la route ; chacune est munie d'un numéro d'ordre et d'une inscription gravée indiquant son origine et son but. On tâche de répandre le plus possible la notion des expériences entreprises chez les populations des côtes, et l'on s'en remet au hasard, collaborateur aimable des savants, pour le repêchage des flotteurs.

Beaucoup se perdent. Mais, néanmoins, on en a retrouvé assez pour pouvoir établir, d'après leurs trajets, les bases d'une nouvelle carte des courants superficiels de l'Atlantique.

C'est cette carte que le prince a mise hier sous les yeux de l'Académie des sciences. Il a donné en même temps des indications sur les résultats de ses trois dernières campagnes. Voici le résumé de cette communication :

1,675 flotteurs avaient été lancés méthodiquement sur différents points entre l'Europe et l'Amérique : 146 d'entre eux ont reparu jusqu'ici, le long des côtes de Norvège, d'Angleterre, de France, d'Espagne, de Portugal, du Maroc et du Sahara ; aux Açores, à Madère, aux Canaries, aux Antilles, en pleine mer et dans la Méditerranée.

L'examen attentif de leurs points de départ et d'arrivée et la comparaison des dates permettent de tracer avec une grande approximation les routes qu'ils ont dû suivre. Ce travail démontre le mouvement circulaire de gauche à droite des eaux superficielles de l'Atlantique-Nord autour d'un point situé quelque part dans le sud-ouest des Açores. La bande externe de ce grand tourbillon projetée vers le nord-est un embranchement qui se sépare de la nappe devant l'entrée de la Manche, et va baigner les côtes d'Irlande, d'Ecosse et de Norvège. Au

large du détroit de Gibraltar, le courant semble céder accidentellement à quelque forte poussée des vents d'ouest, car un seul flotteur a été revu dans la Méditerranée. Après avoir enveloppé les Canaries, il marche vers l'ouest, se fusionne plus tard avec le courant équatorial et longe les petites Antilles jusqu'à ce qu'il effectue son raccordement avec le « Gulf-Stream ». Ces expériences prouvent que le courant de Rennel n'existe pas.

Les gouvernements de tous les pays qui bordent l'Atlantique-Nord ont mis beaucoup d'empressement à recommander le long du littoral et sur leurs navires le sauvetage de ces flotteurs et à faciliter leur utilisation au point de vue scientifique. De modestes et pauvres marins ont contribué pour une très large part et avec autant de zèle que d'intelligence au succès de cette entreprise scientifique.

Le service hydrographique de la marine française, toujours si dévoué aux intérêts de la science et des navigateurs, a fourni dans cette circonstance un concours particulièrement actif, s'il faut en croire les 34 flotteurs qu'il a fait recueillir sur les côtes de France et des colonies françaises, et qu'il a transmis avec les plus utiles indications.

Le prince de Monaco a été très applaudi. Il est d'ailleurs habitué à parler en public. Il s'exprime avec calme et sang-froid ; son geste est sobre comme sa parole, mais aussi précis qu'elle ; la voix est bien timbrée. L'aspect général du savant princier est très sympathique : grand, bien pris dans sa taille, le teint un peu bronzé par l'air de l'Océan, les yeux très doux, il n'a pas de peine à faire la conquête de son auditoire, d'autant plus qu'il possède une qualité suprême qui achève de lui gagner tout le monde : c'est une excessive modestie.

En résumé, un assez joli ensemble de qualités, comme on voit, et qu'on peut faire tenir dans ces deux mots que j'ai entendu dire par l'éminent amiral Jurien de la Gravière, après une séance de la Société de géographie où le prince avait fait une conférence :

— Ce prince-là est quelqu'un.

GEORGES PRICE.

On lit dans le GUIDE BLEU du Figaro :

La Principauté de Monaco, qu'on a si justement surnommée le paradis de l'Europe, a voulu, elle aussi, prendre part à la grande lutte commerciale du Champ de Mars. Elle y occupe naturellement une petite place, mais elle l'occupe très honorablement.

Le Pavillon de la Principauté de Monaco couvre une superficie de 300 mètres carrés, il s'élève à gauche de la Tour Eiffel, non loin du théâtre des Folies-Parisiennes. C'est une élégante construction de style italien, gaiement bariolée de rouge et de blanc, et qui fait le plus grand honneur à l'architecte, M. Janty. Les quatre tourelles, qui surmontent la toiture, la terrasse sur laquelle s'élève le soubassement, tout rappelle aux visiteurs le pays du soleil. Cette impression est encore augmentée par les palmiers, les plantes grasses, en un mot par toute l'exposition florale de la Principauté qui s'étale à l'entour du bâtiment. Les médailles et les terres cuites qui ornent l'intérieur et les façades sont également des produits de l'industrie monégasque. Il en est de même des vasques placées devant la serre qui sont exposées par la Société industrielle et artistique de Monaco.

A l'intérieur du pavillon, nous trouvons 36 exposants dont les produits se répartissent dans 27 classes. Les principaux d'entre eux sont les produits de parfumerie (eaux de Cologne et eaux d'Iris), les produits pharmaceutiques (sirops d'eucalyptus et de caroube), de nombreux échantillons d'horticulture et d'arboriculture. Puis après les poteries et les faïences décoratives qui ont véritablement un caractère spécial, nous arrivons à l'exposition du prince Albert de Monaco, qui est non seulement le clou de l'exposition monégasque, mais certainement une des choses les plus curieuses de l'Exposition. Le prince héritaire de Monaco est, on le sait, un explorateur des plus distingués. Le récit de ses explorations a été publié par lui dans la *Revue des Deux Mondes*, et la façon dont le prince a su fixer la route parcourue par le Gulf-Stream est une des belles œuvres scientifiques de notre temps.

L'exposition du prince Albert, dans le pavillon de Monaco, comprend une collection de plantes sous-marines, résultat des recherches qu'il a faites au fond de la mer aux environs des Açores ; il y a aussi des poissons fabuleux, des crevettes d'un mètre de long, que l'on voit à côté des engins et des instruments qui ont servi à les apporter à la lumière. Nous sommes convaincus que

cette collection intéressera tout autant le grand public qu'elle a intéressé le public savant. Et on quittera le pavillon de Monaco, convaincu que la Principauté ne fera qu'augmenter, dans l'avenir, ses ressources industrielles et commerciales qui sont en pleine voie de développement.

Les étrangers sont toujours nombreux à Monaco. Parmi ceux arrivés la semaine dernière, nous signalons : le général français Azaïs ; le général comte Jean Schulenberg, autrichien ; le général baron Ulrico di Aichelburg, les colonels Carlo Garibaldi, Paolo d'Ostiani, Nicolas Rapi et le baron Ceri, italiens ; le baron Louis de Rekoswi, Arcadii Kiltrowo, russes ; MM. Laisant, député ; A. Lacoste, sénateur ; Cyprien Fabre, président de la chambre de commerce de Marseille ; Charles Le Serrurier, directeur des domaines ; Adolphe Guérard, ingénieur en chef des ponts et chaussées ; La Rouvière, intendant du 15^e corps d'armée ; Louis Guilarand, inspecteur des services administratifs ; le colonel anglais Charles Anderson, etc., etc.

Comme la plupart des fêtes chrétiennes, la fête de la Pentecôte a été transmise par le judaïsme ; mais elle a changé de signification. Elle était célébrée chez les Juifs en mémoire du don de la loi fait à Moïse cinquante jours après la sortie d'Egypte. Elle avait lieu, pour la même raison, cinquante jours après Pâques. Les Juifs l'appelaient *fête des semaines* ou *des septaines*, parce qu'ils la solennisaient sept fois sept jours après Pâques.

Les Juifs modernes célèbrent toujours la *Pentecôte* mosaïque qui dure deux jours, et on sanctifie ces journées comme celle de Pâques, sauf qu'on y peut manger du pain levé et apprêter les repas ; mais on n'y traite aucune affaire temporelle.

Chez les chrétiens, la *Pentecôte* se célèbre également cinquante jours après Pâques, en souvenir de l'effusion du Saint Esprit sur les apôtres, de la première prédication de Pierre et de la fondation de la primitive Eglise.

Après la fête de Pâques, celle de la *Pentecôte* fut la plus ancienne de la chrétienté, et elle ne tarda pas à devenir générale. Cela se conçoit sans peine lorsqu'on se rappelle que la tradition rattache et rattache encore à cette fête un des miracles les plus extraordinaires que puisse revendiquer une religion.

D'après le livre des *Actes des Apôtres*, le seul document sur lequel repose cette tradition, voici ce qui se serait passé :

Les apôtres et les disciples, qui s'étaient dispersés et avaient pris la fuite, lorsqu'on avait arrêté leur maître, qui étaient même allés jusqu'en Galilée, seraient revenus à Jérusalem et auraient passé leur temps en prière, dans une chambre haute.

Le cinquantième jour après la résurrection du Christ, ils étaient assemblés au nombre de cent vingt et priaient, lorsque soudain un bruit semblable à un vent impétueux se fit entendre du ciel, et des langues comme de feu descendirent et se posèrent sur la tête de chacun d'eux. Aussitôt, ils furent remplis du Saint

Esprit et se mirent à parler des langues étrangères qu'ils n'avaient jamais apprises.

La Pentecôte a été célébrée en grande pompe dans la Principauté. A la cathédrale où M^{gr} l'Evêque officiait, la Maîtrise et l'Orchestre ont brillamment exécuté la messe de Gentil-Maurin, ainsi que deux compositions de M. Gaston Vuidet, *Sacerdos et Pontifex*, à l'arrivée de Sa Grandeur, chœur par la Maîtrise et solo par M. Aspluga, et à l'Offertoire, un *Ave Maria*, duo par M^{lle} Clémentine Orengo et M. Aspluga.

Tous les interprètes de ces belles pages musicales ont été à la hauteur de leur tâche. On a également remarqué le brio avec lequel les enfants ont enlevé le *Sanctus* qui est, sans contredit, le plus beau morceau de la messe, dont le solo a été chanté par M. Bernardi, notre sympathique ténor, plus en voix que jamais.

On lit dans la *Vie Mondaine* de Nice.

On a livré ces jours derniers à la circulation le nouveau pont de Saint-Roman et le raccordement de la route de Monaco à Menton qui en est la conséquence. Le pont, établi dans les mêmes conditions de courbe et d'appareils que celui de la Rousse, est l'œuvre de M. Fouquet, ingénieur des ponts et chaussées, à qui les gouvernements français et monégasque avaient confié la direction des travaux, et dont il s'est acquitté avec autant de soin que de compétence.

Nous espérons que le gouvernement français mettra immédiatement à exécution l'engagement qu'il a pris de rectifier la partie de la route qui le concerne, à partir de la frontière monégasque au Cap Martin.

Nous savons qu'une Compagnie attend la rectification de cette route pour établir un service de tramways entre Menton et Monte Carlo par le Cap Martin.

MM. François Vermeulen et Joseph Cavatorta ont remis à M^{me} la Baronne de Farincourt, pour les pauvres de la Principauté, une somme de 50 francs, produit d'une quête faite dans une réunion de famille.

M. Louis Copello a remis à M. le Curé de l'église Saint-Charles 100 francs à titre de souscription à l'acquisition d'une sculpture (*descente de croix*) faite par cette église.

La crédulité populaire a, depuis longtemps, établi des pronostics météorologiques sur quelques époques déterminées de l'année, représentées par le saint du jour. Sous ce rapport, saint Médard a particulièrement servi aux fabricants de proverbes, et il n'est peut-être pas un autre saint qui ait plus que lui semé la terreur dans les populations agricoles.

Le dicton le plus répandu est le suivant :

S'il pleut à la Saint-Médard,
Il pleut quarante jours plus tard.
A moins que saint Gervais ne soit beau,
Et qu'il tire saint Médard de l'eau.

La saint Médard tombait samedi.

Quoi qu'il en soit des prévisions, nous devons constater que la journée du 8 juin s'est passée sans la moindre goutte de pluie.

Un train de plaisir aura lieu samedi prochain 15 juin pour Paris, à l'occasion de l'Exposition universelle.

Pour renseignements, s'adresser aux gares.

A dater du 20 de ce mois, la Compagnie du chemin de fer P.-L.-M. mettra en vigueur un nouveau tarif. Ce tarif, concerté avec les Compagnies de l'Est, de l'Etat, du Midi, du Nord, d'Orléans et de l'Ouest, s'appliquera aux voyages dits *d'excursion*, avec itinéraire tracé d'avance au gré des voyageurs, pouvant comprendre des lignes d'un ou de plusieurs des réseaux participants.

C'est une heureuse modification des anciens voyages dits *de vacances*.

L'itinéraire tracé par les voyageurs doit les ramener à leur point de départ, sauf le cas où ils entrent et sortent par des gares frontalières. Il peut comprendre des lignes ou portions de lignes à parcourir successivement dans les deux sens, pourvu qu'elles ne figurent qu'une fois dans les deux sens ou deux fois dans le même sens.

Le minimum des voyages d'excursion est de 300

kilomètres. Le prix est fixé à raison du parcours total à effectuer avec réduction sur le plein tarif. Les longueurs inscrites au tableau sont indivisibles. Toute portion de ligne parcourue deux fois est comptée pour le double de sa longueur.

Pour les billets collectifs délivrés à plus de deux personnes, les prix sont réduits de 10 % pour la troisième personne, et de 25 % pour chaque personne en sus.

La durée de validité est de 30 jours pour les parcours inférieurs à 1,500 kilomètres ; 45 jours, de 1,500 à 3,000 kilomètres, 60 jours pour les parcours supérieurs. Le jour du départ n'est pas compté. Le jour d'expiration, le voyageur a la faculté de prendre, à son dernier point d'arrêt, tout train partant avant minuit. Si ce jour est férié, l'expiration est prorogée au lendemain.

La durée peut être prolongée (jusqu'à trois fois) de 10 jours, moyennant paiement d'un supplément de 10 %.

Les billets d'excursion doivent être demandés au chef de gare cinq jours d'avance avec consignation de 10 francs.

Ils donnent droit à monter dans tous les trains où sont admis les voyageurs de même classe à plein tarif.

Pour plus amples renseignements, s'adresser aux gares.

La Compagnie P.-L.-M. vient de prendre une excellente mesure. Elle autorise désormais les gares de son réseau à accepter les pièces impériales russes de 10 et 5 roubles, bien que l'empire russe ne fasse pas partie de l'union monétaire.

Les pièces de 10 roubles seront donc reçues pour 40 francs, et celles de 5 roubles pour 20 francs.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Marseille. — Les langoustes donnent lieu, en ce moment, à des arrivages importants. C'est ainsi que les steamers *Bocognano* et *Persévérant*, de la Compagnie Morelli, venant, le premier d'Ajaccio et le second de Calvi, en ont apporté, la semaine dernière, plus de quatre mille, qui ont été mises, dès leur débarquement, dans l'eau de mer pour être livrées vivantes sur nos marchés.

— Cinq membres du cyclo-club, MM. Seguin, Lafleur, Edmond Couve, Eugène Aicard et Thorron, vont faire le voyage de Marseille à Paris en bicyclette. Ce voyage, dont le but est la visite de l'Exposition, a commencé le samedi 8 juin, pour finir le vendredi 14 juin suivant.

Toulon. — L'escadre d'évolutions, séparée en deux divisions, a quitté la rade se rendant aux Salins d'Hyères pour continuer, de là, sa campagne d'été. La première division était composée des cuirassés *Formidable* (amiral), *Courbet*, *Amiral-Duperré*, et des contre-torpilleurs *Condor* et *Dragonne*. Le contre-amiral Alquier, commandant la deuxième division, composée du *Redoutable*, *Duguesclin*, *Amiral-Baudin* et de l'avisos le *Milan*.

Les cuirassés *Dévastation*, *Vauban*, *Bayard* et le contre-torpilleur *Fleche*, resteront encore quelques jours en rade de Toulon et iront ensuite se joindre à l'escadre comme troisième division, sous les ordres du contre-amiral O'Neil.

Nice. — Un des astronomes de l'Observatoire de Nice, M. Charloy, a découvert une nouvelle planète de douzième grandeur, faisant partie de la constellation de la Vierge. Cette planète a été classée sous le numéro 284.

— Par ordonnance royale du 6 mai, M. Félix Poullan, avocat, conseiller général, est nommé vice-consul de Grèce à Nice, en remplacement du regretté M. Saétone.

— M. Fortuné Raybaud, directeur des contributions directes à Nice, vient d'obtenir sa mise en retraite.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*)

La seconde journée de la fête des fleurs a été favorisée par un soleil monégasque : ce qui manquait, c'étaient les fleurs. Un long défilé de fiacres encore sales de la boue de la veille, quelques voitures de cercles dont le cheval n'avait même pas un bouquet à la tête, deux ou trois équipages dont les jolies propriétaires étaient entourées de bouquets... qu'elles ne jetaient pas. Je crois que Paris fera bien de laisser la « fête des fleurs » au Pays des roses et des violettes.

Le soir de cette journée, il y a eu fête de nuit à l'Exposition. C'était un spectacle curieux et peu ordinaire. Plus de deux cent mille personnes emplissaient le

Champ de Mars qui, du haut de la Tour Eiffel, où j'avais établi mon observatoire, ressemblait à une vaste fourmière humaine. Les fontaines jaillissantes lançaient de tous côtés leurs gerbes lumineuses et colorées, des verres électriques entouraient les pelouses de leurs globes d'or, des ballons rouges étincelaient dans les arbres, toutes les coupes, tous les pavillons étaient pittoresquement éclairés de verres de couleurs et de cordons de gaz; le Trocadéro, complètement illuminé, formait un grandiose arrière-plan à cette féerie. Un feu d'artifice, tiré à la pointe de l'île des Cygnes, égayait ce merveilleux ensemble. A une heure du matin, la foule défilait encore par toutes les portes et s'extasiait sur l'effet étonnant que produisait la Tour Eiffel éclairée de feux de bengale.

L'Exposition devient de plus en plus la grande attraction. C'est l'endroit où l'on peut à la fois s'instruire et s'amuser. L'Exposition, qui nous offre la vue du monde entier en raccourci, est si vaste qu'il est assez difficile de la visiter sans un guide bien fait. Ce n'est que depuis quelques jours qu'il est possible de ne pas s'égarer dans ce dédale. Le *Figaro* et le *Petit Journal* se sont associés pour éditer le *Guide Bleu*, un charmant volume qui sera dans les mains de tous les visiteurs dès que le relieur aura pu donner satisfaction à toutes les commandes. Vous aurez une idée de ce *vade-mecum* indispensable par les quelques lignes qui accompagnent un fort joli dessin du pavillon de la Principauté de Monaco. Elles sont consacrées à l'exposition de S. A. S. le Prince Héritaire.

Cette exposition prouve que l'Académie royale des sciences de Madrid a eu raison de donner récemment le titre de membre correspondant au Prince Albert. Son Altesse Sérénissime a voulu diriger en personne l'installation, de son exposition, et il se rend chaque jour au pavillon Monégasque pour stimuler les ouvriers qui mettent la dernière main à la décoration intérieure. Cette activité m'a rappelé celle du Prince de Galles à l'Exposition de 1878.

Les trois faits capitaux de la semaine, à l'Exposition, sont l'inauguration de pavillon Chilien, l'inauguration de l'Exposition d'art rétrospectif et des trésors d'église au Trocadéro et l'ouverture du théâtre Annamite.

Le pavillon Chilien est un pavillon tout en fer, de style Renaissance, qui occupe une surface de 500 mètres carrés. Il se compose d'un rez-de-chaussée et d'un premier étage auquel on accède par un large escalier à deux branches. Au rez-de-chaussée se trouvent surtout les vins blancs et rouges du Chili, les alcools, les bières, les liqueurs, les cuirs, les fourrures, les laines, le coton, la cire, le miel, les fourrages, les bois, les tabacs, les huiles, les plantes textiles, enfin tout ce qui ressort de l'industrie ou de l'agriculture de ce pays. Au premier étage sont de superbes collections de minerais, les beaux-arts et l'instruction publique.

A la fin de l'Exposition, ce bâtiment sera démonté et transporté à Santiago, où il ornera la place du Gouvernement.

L'exposition d'art rétrospectif et des trésors d'église fait le plus grand honneur à M. Antonin Proust, qui en a été l'organisateur. Environ 300 mètres carrés de murailles ont été couvertes de tapisseries précieuses. L'église de Beaune, la cathédrale du Mans, Reims, Chalais, de nombreux particuliers ont prêté leurs riches collections. Sens, Arras, Troyes, Le Mans, Gannat, Meaux, Nancy, Châlons-sur-Marne, Louannec, Saint-Benoît-sur-Loire, Perpignan, Tours, Tulle, Maubeuge, Honfleur, Lyon, Limoges, Chartres, Reims, Combrès, dont la fameuse collection a été fort admirée à l'Exposition de 1878, ont envoyé leurs trésors avec beaucoup de bonne grâce et d'empressement.

La contribution des musées n'a pas été moins importante que celle des églises et des cathédrales : Amiens, Toulouse, Nevers, Chartres, Saint-Omer, Clermont-Ferrand, Poitiers, Guéret, Compiègne, Le Puy, Aix, Angers, Saint-Lô, Blois, Dijon, Reims, Le Mans — qui a envoyé sa plaque en émail de Geoffroy Plantagenet — Châteauroux, Auxerre, d'autres encore ont fait de multiples envois.

Le concours des collections particulières n'a pas fait défaut aux organisateurs. De tous côtés, des pièces merveilleuses leur sont parvenues, et c'est ainsi que l'on a pu réunir au Trocadéro tout ce que l'art français a produit de plus beau dans l'orfèvrerie, la joaillerie et la tapisserie depuis le douzième siècle jusqu'à la fin du siècle dernier.

A l'esplanade des Invalides, c'est un spectacle curieux que celui qu'offrent au public les comédiens ordinaires de S. M. le roi d'Annam.

La scène, sans rideau, est une estrade dont le fond est orné de peintures criardes. Par deux portes richement drapées se font les entrées et les sorties. Le souffleur ne se dissimule pas dans le clou classique : il suit les acteurs sur la scène, apporte les accessoires et souffle dans un chalumeau d'où sort de la poudre de colophane enflammée chaque fois qu'il faut indiquer qu'une maison ou un village est incendié. L'orchestre se compose d'un gong, d'un tam-tam, de deux violes à une seule corde de l'épaisseur d'un câble, de deux trompettes qui rappellent celles de Jéricho. Il se tient sur la scène, côté cour, en face, côté jardin, le chef d'orchestre marque la mesure en frappant à tour de bras sur un gigantesque tam-tam. C'est un étourdissant charivari. Les acteurs portent des costumes superbes et poussent des cris immenses. Leur mimique est supérieure, et ils poussent au dernier degré l'art de se grimer. Je crois que le théâtre Annamite sera le prétexte de tableaux adorables pour les revues de fin d'année.

L'Exposition a fait du tort à l'Académie française. La réception de M. le vicomte Melchior de Vogué, élu pour la place devenue vacante par la mort de M. Désiré Nisard, a eu lieu devant beaucoup de stalles vides. Dans l'hémicycle, nous avons remarqué : M^{me} Carnot et sa mère; le maréchal et M^{me} de Mac-Mahon; M. et M^{me} Tirard; duchesse de Luynes, duc et duchesse de Metternich; général de Galliffet; la comtesse de Pourtalès; la baronne de Bourgoing; la vicomtesse de Laborde; M^{me} Camille Doucet, etc., et aux places réservées à la famille, le général Annenkoff, beau-frère du récipiendaire, le constructeur de la fameuse ligne des chemins de fer transcaapiens, et le baron de Morenheim, ambassadeur de Russie.

M. le vicomte Melchior de Vogué a eu raison de traiter la Russie en personne de sa famille. C'est l'auteur du *Roman russe* que l'Académie a entendu élire, et elle a voulu donner son approbation au mouvement littéraire qui nous a amenés à donner une place d'honneur dans nos bibliothèques aux Dostoïewski, de Tolstoï et de Tourgueneff.

L'Exposition vient d'amener à Paris le prince et la princesse de Galles. Leurs Altesses y resteront une quinzaine de jours. Elles sont descendues à l'hôtel Bristol. Elles donneront, dit-on, quelques réceptions de jour dans les salons de l'ambassade britannique, au faubourg Saint-Honoré.

Nous avons eu, cette semaine, deux grands dîners officiels, suivis de réceptions, au ministère de la guerre et chez M. le Président de la Chambre au Palais-Bourbon.

Le second bal de la comtesse de Pourtalès a été plus éblouissant que le premier. Partout la lumière électrique et d'immenses blocs de glace qui entretenaient la fraîcheur. A citer également les bals de la marquise du Bourg, de M^{me} Anatole Legrand, de la comtesse de Kersaint, de M^{me} de Lesterville. Matinée dansante chez la marquise d'Anglesey. Garden-party chez M^{me} Henri Chevreau. Concerts chez le comte de Chambrun et chez M^{me} Don de Cépian. Réception chez la comtesse de Rambuteau. La princesse de Brancovan a repris ses déjeuners du dimanche, musique chez M^{me} d'Ansac où M^{me} Bataille s'est fait applaudir.

La comtesse d'Argy, de retour de Nice, a repris dans son bel hôtel de la rue de Lille ses réceptions de jour les samedis. On attend prochainement à Paris la vicomtesse Sophie Vigier, venant également de Nice. M^{me} Christine Nilsson, comtesse de Miranda, est actuellement à Paris. On espère que l'illustre diva consentira à se faire entendre pour quelque grande solennité musicale pendant l'Exposition. Elle ne s'est réinstallée que pour quelques jours dans son élégant pied-à-terre de la place Vendôme. Elle habitera prochainement le bel hôtel qu'elle vient de louer, rue Clément-Marot et qui sera certainement un centre mondain et artistique de premier ordre. Une des plus aristocratiques demeures du faubourg Saint-Germain, l'hôtel d'Avaray, vient d'entr'ouvrir ses portes pour la première fois depuis la mort de la duchesse d'Avaray douairière, née Mortemart. M^{me} Juliette Adam, la sympathique directrice de la *Nouvelle Revue*, vient de lancer l'invitation suivante :

« Invitation autographe qui oblige à un engagement « écrit à fête champêtre, abbaye de Gif. Dimanche « 23 juin. Départ de Paris, 2 heures 55, gare de Sceaux, « ligne de Limours. Costume de paysan ou de bourgeois « de campagne. »

Juin est le mois classique des grands mariages. A Saint-Sulpice, mariage de M. Stanislas de la Rochette avec M^{lle} Jeanne de Martel. M^{re} le cardinal-archevêque de Paris a donné, hier à midi, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin, la bénédiction nuptiale à M. de Maubuee et à M^{lle} de Séguier, petite-fille de la comtesse douairière de Castries. A l'église Sainte-Marie-des-Batignolles, le mariage de la fille de notre confrère Gourdon de Genouillac avec M. Léon Cohegrus, avocat. A Saint-Pierre-de-Chaillot, mariage de M^{lle} de la Ferronays et du comte de Gontaut-Biron.

On annonce le mariage du comte Alan de Montgomery avec M^{lle} Marthe Double de Saint-Lambert; du vicomte de Rochehouart avec M^{lle} de Malestroït de Bruc; du prince-duc de Croy avec M^{lle} de Courval.

Le théâtre de la Porte-Saint-Martin a trouvé le meilleur moyen de lutter contre la concurrence de l'Exposition : il a monté une bonne pièce. *Mamselle Pioupiou* est un agréable mélange de l'ancienne pièce de cirque et du vaudeville à tiroir, se prêtant à un grand luxe de mise en scène. L'auteur, M. Bisson, a trouvé une intrigue amusante sur laquelle M. William Chaumet, lauréat du prix Cressent, a écrit une délicieuse musique. M. Vauthier, plein d'entrain, M^{lle} Desclauzas, très fantaisiste M^{lle} Felicia Mallet, qui porte avec désinvolture le costume du petit fantassin français, M^{me} France, fort amusante dans un rôle de paysanne, contribuent pour une très grande part au succès.

DANGEAU.

CAUSERIE

Avec les premières chaleurs reparait la vogue de nos bains de mer si vantés. Chaque jour, de nombreux et intrépides baigneurs envahissent nos établissements balnéaires, les plages sont fréquentées par la foule heureuse d'apaiser dans une onde réparatrice l'acuité des rayons solaires.

La vue de la mer exerce toujours sur l'homme une irrésistible séduction. Outre la majesté du spectacle toujours changeant qu'elle présente aux regards, les mys-

tères sous-marins que la science pénètre chaque jour plus profondément — témoins les travaux si remarquables de S. A. S. le Prince Héréditaire — tout ce monde fourmillant et formidable, apparaissent à l'esprit et ajoutent à cette contemplation une sorte d'horreur mystérieuse.

« Quel laboratoire que tout ce qui se passe au fond des mers, s'écriait Sainte-Beuve, surtout si ce fond doit un jour apparaître à la lumière et fermenter sous le soleil, la masse des eaux se déplaçant, dans quelque grand printemps futur ! »

Ce n'était pas là une rêverie de poète, et les recherches continues, la plupart couronnées de succès, de nos savants, divulguent un à un tous les secrets de la mer.

Les chateaux ramènent ordinairement les méduses contre lesquelles doivent se garder les baigneurs. Ces zoophytes causent souvent, en effet, à l'épiderme de vives démangeaisons, parfois même des inflammations ayant beaucoup d'analogie avec la piqûre des orties.

Les méduses se composent d'un disque plus ou moins bombé en ombrelle, quelquefois hémisphérique ou en cloche, muni en dessus d'une sorte de frange d'appendices flottants dont la destination est incertaine. Leur substance, molle et tremblante comme une gelée, est parfois d'une diaphanéité parfaite, tandis qu'elle se colore d'autrefois de teintes roses, violettes ou azurées dont la délicatesse est admirable. Elles flottent librement, parvenant à résister parfois aux courants par suite des contractions alternatives de leur ombrelle, mais elles ne résistent pas toujours, et les débris nombreux que l'on trouve sur nos plages, masses informes, jaunâtres ou bleuâtres, gluantes, presque liquéfiées, ne sont autre chose que des cadavres de méduses que les vents ont jetés sur les côtes.

Les méduses, disent les naturalistes, se nourrissent de petits animaux, de mollusques, de vers, de crustacés et même de petits poissons, qu'elles attirent vers leur cavité digestive au moyen de leurs tentacules flottants ou des cils vibratiles dont leur bouche est souvent garnie. Cette opinion est pourtant démentie par certains savants qui prétendent qu'elles ne se nourrissent que des mucosités mêmes de l'eau de mer.

On rencontre les méduses sous presque toutes les latitudes, mais surtout dans les hautes mers. Elles s'amoncellent par troupeaux innombrables et étalent leur transparente ombrelle teintée de doux reflets d'azur, de topaze ou d'opale. Leur volume varie singulièrement, il y en a de microscopiques, d'autres atteignent un diamètre de 1^m60 et un poids variant jusqu'à 30 kilog. Toutes deviennent phosphorescentes après leur mort. Cette phosphorescence est attribuée à une humeur visqueuse qui exude des tentacules et de la cavité stomacale, humeur corrosive qui brûle et détermine sur les muqueuses, particulièrement sur le derme dénudé, une sensation fort douloureuse. Ces sucs, mêlés à certains liquides, leur communiquent leur phosphorescence à ce point qu'au dire de Spallanzani, une seule méduse exprimée dans 810 grammes de lait, rend un liquide tellement brillant que la lueur équivalait à la flamme d'une petite bougie. D'où la dénomination donnée aux méduses par les marins de *chandelles marines*.

FAITS DIVERS

LES BÊTES QU'IL NE FAUT PAS TUER. — Combien de ces petits êtres que l'on détruit sans motifs !

Pourquoi tuer les araignées ailleurs que dans les appartements, puisqu'elles détruisent les mouches qui nous importunent ?

Pourquoi mettre le pied sur le petit grillon ou crabe doré qui, dans nos jardins, fait la guerre aux chenilles, aux limaces, aux hannetons, qu'il mange ?

Pourquoi tuer le petit orvet inoffensif, qui croque les sauterelles ?

Pourquoi tuer le coucou, dont la nourriture favorite est la chenille, à laquelle nous ne pouvons toucher sans inconvénients ?

Pourquoi dénicher la fauvette, ennemie des guêpes ?

Pourquoi faire la guerre aux moineaux, qui ne mangent un peu de grain qu'à défaut d'insectes, qui exterminent tant d'insectes nuisibles aux grains ?

Pourquoi brûler de la poudre contre les étourneaux, qui passent leur vie à manger des larves et à épucer jusqu'à nos hêtiaux dans leurs prés ? (Il est vrai qu'ils mangent aussi les raisins.)

Pourquoi tuer la coccinelle (bête du bon Dieu), qui se nourrit de pucerons ?

Pourquoi prendre au piège les mésanges, dont chaque couple prend 120,000 vers et insectes en moyenne pour élever ses petits ?

Pourquoi tuer le crapaud, qui mange des limaces, des hémares et des fourmis ?

Pourquoi sauver la vie à des milliers de moustiques en détruisant l'engoulevent ou crapaud-volant qu'on nomme si sottement tête-chèvre ?

Pourquoi tuer la chauve-souris, qui fait aux papillons de nuit et aux hannetons la guerre des hirondelles aux moucheron ?

Pourquoi tuer la musaraigne, qui vit de vers de terre comme la souris de blé ?

Pourquoi dire que la chouette mange les pigeons et les jeunes poulets, puisque cela n'est pas vrai ? Pourquoi la détruire, puisqu'elle fait la besogne de 7 ou 8 chats en mangeant 6,000 souris par an ?

En même temps qu'elle offre au public une gare neuve et largement aménagée, la Compagnie de l'Ouest a apporté, depuis le 1^{er} juin, dans la marche des trains des lignes de Normandie, des améliorations intéressantes qui seront certainement accueillies avec faveur par nos lecteurs qui ont des relations avec l'Angleterre.

La durée du trajet de la plupart des trains rapides et express de Paris au Havre, Dieppe et Fécamp, et vice-versa sera abrégée de 15 à 20 minutes environ, abréviation importante si l'on considère qu'il s'agit de parcours d'une étendue relativement restreinte.

En outre, les heures de départ de plusieurs des principaux trains seront avantageusement modifiées comme il suit :

Les trains express qui partaient de Paris pour le Havre à 6 h. 30 et pour Dieppe à 6 h. 45 sont retardés : le premier part à 6 h. 45 et le second à 6 h. 55, tout en arrivant à la même heure à leur destination. Les voyageurs ont ainsi un peu plus de temps pour terminer leurs affaires à Paris, ayant d'ailleurs à leur disposition un wagon-restaurant placé dans le train du Havre.

Le train express n^o 55 de Paris à Caen, Trouville, Benzeval, Cabourg, part de Paris Saint-Lazare à 6 h. 30 soir, au lieu de 6 h. 55, et arrive 30 minutes plus tôt. Cette avance d'une demi-heure permet d'arriver à destination à une heure moins avancée de la nuit.

Au service d'été, c'est-à-dire à partir du 1^{er} juillet, les trains express partant actuellement de Dieppe pour Paris à 7 h. 15 soir et de Saint-Valery pour Paris à 6 h. 14 soir ne partiront plus : le premier qu'à 7 h. 51 et le second qu'à 7 h. 10, soit 36 et 56 minutes plus tard, ce qui donnera plus de temps pour diner avant de partir, la durée du trajet étant d'ailleurs abrégée de 15 à 18 minutes.

Les trains omnibus n'ont pas été oubliés, et les voyageurs de 3^e classe profitent également d'une certaine accélération de vitesse.

Nous citerons, notamment, les trains n^{os} 26 du Havre à Paris et 10 du Havre et de Dieppe à Paris. Le premier, qui séjournait, en été, pendant 47 minutes à Mantes pour laisser passer deux express, continue directement sur Paris où il arrive à 3 h. 55 au lieu de 4 h. 52. Le second part du Havre à 6 h. 15 matin, au lieu de 5 h. 35, et de Dieppe à 6 h. 43, au lieu de 6 h. 34, pour arriver à Paris à 1 h. 30 soir, au lieu de 1 h. 50, soit une abréviation d'une heure dans le parcours pour les voyageurs du Havre à Paris et de 29 minutes pour ceux de Dieppe à Paris.

Enfin, un double service de jour et de nuit à heures fixes, entre Paris et Londres, est assuré par Dieppe et Newhaven, comme il suit :

Paris à Londres.

Départs de Paris : 9 h. matin, 8 h. 50 soir.
Arrivées à Londres : 7 h. soir, 7 h. 40 matin.

Londres à Paris.

Départs de Londres : 9 h. matin, 9 h. soir.
Arrivées à Paris : 6 h. 30 soir, 8 h. matin.

Les prix sont en 1^{re} et 2^e classe pour le service de jour et de nuit indistinctement ; 3^e classe pour le service de nuit seulement.

Billets simples : 1^{re} classe, 43 fr. 25 ; 2^e classe, 32 fr. ; 3^e classe, 23 fr. 25.

Aller et retour : 1^{re} classe, 72 fr. 75 ; 2^e classe, 52 fr. 75 ; 3^e classe, 44 fr. 50.

Ces prix comprennent la taxe perçue au profit des ports de Dieppe et de Newhaven.

En outre, à l'occasion de l'Exposition universelle et pendant toute la durée de l'Exposition, des billets d'aller et de retour, valables pendant 14 jours, seront délivrés tous les samedis à Londres pour Paris aux prix très réduits de : 49 fr. 05 en 1^{re} cl. ; 37 fr. 80 en 2^e cl. ; 29 fr. 05 en 3^e cl., y compris les taxes des ports.

L'Administrateur-Gérant : F. MARTIN

Conformément au Règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo l'entrée des Salons, n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement.

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté ; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

CATHÉDRALE DE MONACO

Mercredi 19 juin 1889

3 h. de l'après-midi. — Premières Vêpres de la Fête-Dieu, avec assistance de S. G. M^r l'Evêque.

Jeudi 20 juin

SOLENNITÉ DE LA FÊTE-DIEU

(Fête de précepte)

10 h. du matin. — Grand'Messe Pontificale.

4 h. du soir. — Vêpres Pontificales, Procession générale en l'honneur du Très Saint Sacrement, présidée par S. G. M^r l'Evêque, avec l'intervention des Autorités et Fonctionnaires de la Principauté.

ITINÉRAIRE DE LA PROCESSION

Sortie de la Cathédrale — Rue du Tribunal — Place du Palais — Eglise Palatine, bénédiction — Reposoir de la Batterie, bénédiction — Rue Basse — Chapelle de la Miséricorde, bénédiction — Rue du Milieu — Rue de l'Eglise — Rue des Briques — Place de la Visitation — Reposoir de la Visitation, bénédiction — Avenues des Pins et de Saint-Martin — Rue de l'Eglise et rentrée à la Cathédrale, où M^r l'Evêque donnera le Salut solennel du Très Saint Sacrement.

Les fidèles sont priés de rivaliser de zèle pour orner de tentures et de fleurs les rues et les maisons qui se trouvent sur le parcours de la procession.

Dimanche 23 juin

3 h. de l'après-midi. — Sa Grandeur administrera le sacrement de Confirmation aux enfants de la Paroisse de la Cathédrale.

Jeudi 27 juin

6 heures du soir. — Vêpres, Procession du Très Saint Sacrement, avec assistance de S. G. M^r l'Evêque, Salut.

Dimanche 30 juin

SOLENNITÉ DE SAINT PIERRE ET DE SAINT PAUL, APÔTRES

10 h. du matin. — Grand'Messe, avec assistance Pontificale de M^r l'Evêque.

PAROISSE SAINT-CHARLES

Dimanche 23 juin 1889

4 heures et demie du soir. — Vêpres et Procession en l'honneur du Très Saint Sacrement.

Dimanche 30 juin

A 4 heures du soir, M^r l'Evêque administrera le sacrement de Confirmation aux enfants de la paroisse. Clôture solennelle du mois du Cœur Sacré de Jésus et Salut donné par Sa Grandeur.

Etude de M^e L. VALENTIN, notaire et défenseur, sise rue du Tribunal, n° 2, à Monaco

Aux termes d'un contrat reçu par M^e VALENTIN, notaire à Monaco, le dix avril dernier, enregistré, mademoiselle Alexandrine-Laurence COMBE, rentière, demeurant à Paris, ayant élu domicile à Monaco, en l'étude dudit M^e Valentin, a acquis de mademoiselle Hélène-Victoria-Théodora LOYÉ, artiste lyrique, demeurant à Paris et ayant élu domicile en la même étude, une parcelle de terrain située à Monaco, boulevard de l'Ouest, comprise sous le n° 435 de la section B du cadastre, et confrontant : de l'est, à un terrain appartenant à monsieur Collin; du midi, à la propriété de monsieur Titard; de l'ouest, à un escalier, et du nord, au boulevard de l'Ouest.

Cette acquisition a eu lieu moyennant le prix de vingt mille francs.

Une expédition du contrat, transcrite au bureau des hypothèques de Monaco, a été déposée au greffe du Tribunal Supérieur de la Principauté, aujourd'hui même.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur la parcelle du terrain sus-désignée, des inscriptions à raison d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois, à peine d'être déchues de tout droit sur cet immeuble.

Monaco, le 11 juin 1889.

Pour extrait : L. VALENTIN.

Etude de M^e L. VALENTIN, notaire à Monaco

Suivant contrat reçu par M^e VALENTIN, notaire à Monaco, le vingt-huit mai dernier, messieurs Alexandre MOLLIER et Louis CIMA, garçons de café, demeurant à Monaco, ont acquis de monsieur Ampeglio LEVAME, employé au Casino de Monte Carlo, le fonds du Café International que celui-ci faisait valoir à Monaco rue de Lorraine, n° 8.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues au domicile élu en l'étude dudit M^e Valentin, notaire, dans le délai de huit jours, à peine de déchéance.

Pour extrait : L. VALENTIN.

CAUTIONNEMENT D'OFFICIER MINISTÉRIEL

Le sieur Jules SAUMIER, ex-huissier à Monaco, démissionnaire à la date du trente août mil huit cent quatre-vingt-sept, est en instance pour obtenir le remboursement de son cautionnement. Les oppositions seront reçues à la caisse du Trésorier Général des Finances jusqu'au trente juin courant.

Etude de M^e DESFORGES, notaire à Monaco

Suivant acte reçu par M^e DESFORGES, notaire à Monaco, en date du trente et un mai mil huit cent quatre-vingt-neuf, monsieur et madame FERRARI, ont vendu à monsieur et madame BENEDETTO DE GIORGI, le fonds d'hôtel, dit hôtel d'Angleterre, sis rue Florestine, n° 10, à la Condamine, moyennant la somme de trente mille francs.

Les oppositions sont reçues en l'étude jusqu'au quinze juin mil huit cent quatre-vingt-neuf.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 3 au 9 juin 1889

MARSEILLE, b. Marie-Louise, fr., c. Canesse,	briques.
ID. chaland Albigeois, fr., c. Richard,	id.
TARRAGONE, b. g. Catterina, ital., c. Bregliano,	vin.
SAINT-TROPEZ, b. Jeune-Casimir, fr., c. Ferrero,	sable.
ID. b. Eclairer, fr., c. Davin,	id.
ID. b. Vierge-des-Ange, fr., c. Balestre,	id.
ID. b. Marie, fr., c. Arnaud,	id.
ID. b. Deux-Innocents, fr., c. Martin,	id.
ID. b. Indus, fr., c. Boglio,	id.
ID. b. Quatre-Frères, fr., c. Jouvenceau,	id.
ID. b. Jeune-Louis, fr., c. Aune,	id.
CANNES, b. Charles, fr., c. Allègre,	id.
ID. b. Marceau, fr., c. Musso,	id.
ID. b. Gambetta, fr., c. Gardin,	id.

Départs du 3 au 9 juin

SAINT TROPEZ, chaland Marseillais, fr., c. Raybaud,	sur lest.
SAINT-RAPHAEL, b. Marie-Louise, fr., c. Canesse,	id.
SAINT-TROPEZ, b. Désiré, fr., c. Bernard,	id.
ID. b. Jeune-Casimir, fr., c. Ferrero,	id.
ID. b. Eclairer, fr., c. Davin,	id.
ID. b. Vierge-des-Ange, fr., c. Balestre,	id.
ID. b. Marie, fr., c. Arnaud,	id.
ID. b. Deux-Innocents, fr., c. Martin,	id.
ID. b. Indus, fr., c. Boglio,	id.
ID. b. Quatre-Frères, fr., c. Jouvenceau,	id.
ID. b. Jeune-Louis, fr., c. Aune,	id.
CANNES, b. Charles, fr., c. Allègre,	id.
ID. b. Marceau, fr., c. Musso,	id.
ID. b. Gambetta, fr., c. Gardin,	id.

En dépôt à Paris chez Alphonse PICARD

LIBRAIRE ÉDITEUR, 82, RUE BONAPARTE

COLLECTION DE DOCUMENTS HISTORIQUES

publiés

PAR ORDRE DE S. A. S. LE PRINCE CHARLES III

PRINCE SOUVERAIN DE MONACO

Par GUSTAVE SAIGE

Format in-quarto carré, papier vergé, fabriqué spécialement avec filigranes aux armes et chiffre de S. A. S.

Chaque volume, imprimé en caractères elzéviens à Monaco, à l'imprimerie du Gouvernement, est précédé d'une introduction historique.

En cours de publication :

1^{re} Série

DOCUMENTS HISTORIQUES

RELATIFS A LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO DEPUIS LE XV^e SIÈCLE

Le premier volume, contenant CCLXXX + 716 soit 996 pages, a paru en juin 1888. Il comprend la période de 1412 à 1494.

Le second volume (1494 à 1540) paraîtra incessamment. (Cette première série comprendra au moins trois volumes.)

En préparation :

2^e Série

LE TRÉSOR DES CHARTES DU COMTÉ DE RETHEL du XIII^e au XV^e siècle

Recueil de douze cents chartes avec reproductions de sceaux d'après les originaux existant aux archives du Palais de Monaco dans les titres du duché de Rethel-Mazarin. — 1 volume.

3^e Série

CORRESPONDANCE DU MARÉCHAL JACQUES DE MATIGNON GOUVERNEUR DE NORMANDIE ET DE GUIENNE (1557 à 1597)

Cette correspondance se compose de près de huit mille lettres reçues par le maréchal pendant quarante années et émanant de Charles IX, Henri III, Catherine de Médicis, Henri IV comme roi de Navarre et comme roi de France, et des personnages qui ont le plus marqué dans les guerres de religion. — L'ensemble comportera au moins sept volumes.

La publication se suivra à raison d'un volume de 800 à 1,000 pages par année.

Prix de chaque volume : 25 francs

En vente à l'Imprimerie du Journal :

MONACO ET SES PRINCES

Par H. Métyvier

Deuxième édition — 2 vol. in-8° — Prix : 6 francs.

L'ANNUAIRE DE LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO

POUR 1889

1 vol. petit in-8°, de 320 pages, cartonné. Prix : 3 fr.

CODE D'INSTRUCTION CRIMINELLE

CODE DE COMMERCE

CODE CIVIL — CODE PÉNAL

Ordonnance sur la Propriété Littéraire et Artistique

A VENDRE

A MONTE CARLO

HOTEL DES COLONIES

(Immeuble)

S'adresser à M^{me} ERHARD, 9, rue d'Italie, à Nice

BAZAR

MAISON MODÈLE

F. FARALDO ET C^{ie}

MONTE CARLO

Articles de luxe et d'utilité

MAISON RECOMMANDÉE AUX FAMILLES ÉTRANGÈRES

SPÉCIALITÉ D'ARTICLES DE VOYAGES

On parle toutes les langues

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS dans de bonnes conditions. S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare. Monaco-Condamine.

BAINS DE MER

DE

LA RÉSERVE

située sur la plage du Canton, à Monaco

RESTAURANT — CAFÉ

Tenus par le LE NEN

BOULLABAISSE — DINERS SUR COMMANDE — LANGOUSTES ET COQUILLAGES — SALONS ET CABINETS DE BAINS DE MER

L'Art et la Mode, journal de la vie mondaine.

Sommaire du n° 28 :

Art et chiffons, par Frivoline, dessin de G. de Billy. — Gazette héraldique, par H. Gourdon de Genouillac. — Marché de Saint-Wast-la-Hongue (Manche), dessin original de Eugène Deshayes. — La Bruyère d'Yonne (suite et fin), par Pierre Maël, dessin de A. Descormiers. — A bientôt, par A. de Laguionie. — A travers les théâtres, dessins de Benner, G. de Billy et R. Maury. — Le Costume du siècle (suite), texte et dessins par G. Cerfben de Médelsheim. — Une femme kabyle, dessin original de Lazerges. — Chronique mondaine, par Paul Bonhomme. — Théâtres, par Edmond Floury. — Musique, par Lud Faber. — Chronique du Sport, par Maubourguet. — Chronique financière, par Bonconseil.

MONACO — Imprimerie du Journal de Monaco — 1889

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Juin	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES					TEMPÉRATURE DE L'AIR					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL							
	réduites à 0 de température et au niveau de la mer					(Le thermomètre est exposé au nord)														
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir										
4	759.3	759.4	759.9	759.5	759.4	22.4	22.8	23.2	22.6	22.8	60	S O léger puis S E	Un peu nuageux s. pluie Beau id. id. id. Nuageux Nuageux matin pluie							
5	59.2	59.6	58.9	58.7	58.8	26.6	27.8	28.1	25.1	24.8	51	Calme								
6	59.7	59.6	59.4	59.5	59.5	25.2	27.6	29.1	30.1	26.7	55	id.								
7	60.9	61.4	61.5	61.4	61.3	27.2	27.4	27.8	27.2	25.4	47	id.								
8	61.4	61.2	61.2	60.9	60.8	21.2	26.2	27.5	25.2	24.1	62	id.								
9	59.6	58.4	57.2	57.2	57.3	24.2	25.2	25.6	24.2	23.2	73	Calme S E léger								
10	59.6	59.4	59.1	59.2	59.6	20.2	23.2	23.6	23.1	21.2	75	S E puis S S O fort								
DATES											4	5		6	7	8	9	10		
TEMPÉRATURES EXTREMES											Maxima	23.4		29.5	30.5	28.1	27.2	25.6	24.7	
											Minima	17.9		21.5	23.1	23.9	22.5	21.6	20.1	

Pluie tombée : 0^{mm} 8